

DOSSIER COMMERCIAL

Oser

6, 7 et 8 décembre 2017

pour enseigner

XXVII^e colloque national des CESU
La Cité - centre de Congrès Nantes





Madame, Monsieur,

Le xxvii^e Colloque national des CESU se déroulera à la Cité, centre des congrès de Nantes, du 6 au 8 décembre 2017.

L'Association nationale des CESU nous a confié l'organisation de cette nouvelle édition.

Plus de 400 congressistes venant de toute la France y sont attendus.

Afin de faciliter les échanges, les pauses-café et les déjeuners auront lieu sur le site de l'exposition, ainsi que la soirée du jeudi 7 décembre, à laquelle les congressistes et exposants sont conviés.

Vous trouverez ci-joint la fiche de participation à ce colloque (23 stands sont prévus).

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Nicolas Berndt
Président-directeur général

Véronique Laloue
Consultante



Présentation

Centres de formation pluridisciplinaires et interprofessionnels, les 101 centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU), implantés dans les hôpitaux publics sièges de services d'aide médicale urgente (SAMU), contribuent chaque année à la formation aux soins d'urgence, de plus de 200 000 acteurs en santé.

Les enseignants des CESU sont des professionnels de santé exerçant dans les structures d'urgence ou les services de réanimation. Ils ont une double compétence pédagogique et de pratique hospitalière, ainsi ils enseignent ce qu'ils pratiquent et pratiquent ce qu'ils en enseignent. Les équipes de formation sont le plus souvent pluriprofessionnelles, associant médecins, infirmiers, ambulanciers, contribuant ainsi à renforcer, en formation, l'apprentissage du travail collaboratif.

L'objectif des CESU est d'améliorer la prise en charge du patient, depuis la réponse téléphonique apportée à un appelant lorsqu'il contacte le SAMU en composant le 15, jusqu'à la prise en charge par les professionnels de santé, à domicile ou dans un service d'hospitalisation. La qualité et la sécurité des soins sont au centre des préoccupations des CESU et passent par une formation adaptée de tous les acteurs de la chaîne des soins, tant extrahospitaliers qu'intrahospitaliers.

De l'éducation du citoyen à l'apprentissage de soins complexes en urgence, au quotidien ou en situation sanitaire exceptionnelle, les CESU contribuent aux actions de santé publique.

Les évolutions scientifiques, technologiques et organisationnelles induisent une évolution permanente et rapide des pratiques professionnelles soignantes. La formation des professionnels de santé est plus que jamais une nécessité et doit s'attacher, aux côtés de l'accompagnement technique des soignants, à mettre en valeur les facteurs humains, essence même des métiers soignants.

La formation, au service du patient, nécessite une coconstruction intégrant les différents acteurs concernés, soignants ou non soignants, et associant de plus en plus souvent le patient lui-même ou ses représentants.

Dans cette dynamique, les CESU s'attachent à développer des stratégies d'enseignement novatrices, s'appuyant sur les recherches en sciences de l'éducation et nécessitant parfois d'«oser» pour mettre en place de nouvelles stratégies d'apprentissage.



Oser pour enseigner

Les conférences d'experts,
les tables rondes, les regards croisés
et les ateliers permettront d'échanger
autour des thèmes suivants.

Oser

- **Saisir les opportunités**
en situations réelles
pour enseigner ou apprendre
- **Favoriser la transversalité**
Place de l'interprofessionnalité,
de la coconstruction,
de l'usager enseignant
dans nos formations
- **Investir les champs des possibles**
Enseignement et réalité virtuelle
augmentés, jeux collaboratifs,
réseaux sociaux...
- **Enseigner en terre méconnue**
Autres publics, autres objectifs...
- **Remettre en cause ses certitudes**
Recherches scientifiques
et pédagogiques
- **Intégrer les facteurs humains**
Facteurs humains et prises
de décision en situation d'urgence
- **Optimiser les sessions de simulation**

De nombreux ateliers seront proposés
autour de thématiques variées telles
que le débriefing en simulation,
la formation à la régulation
téléphonique, l'accompagnement

des formateurs, l'optimisation
du jeu d'acteur en simulation,
l'utilisation de nouvelles technologies,
l'enseignement aux situations sanitaires
exceptionnelles...



Offre partenaire

Société _____

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Adresse _____

Téléphone _____ Télécopie _____

Mail _____

Offre 1 **2100 € HT** TVA en sus : 420 € - soit 2520 € TTC

- Mise à disposition d'un espace de **6m²** pour installer un stand parapluie ou totem, fourniture d'une table et de deux chaises

Offre 2 **2600 € HT** TVA en sus : 520 € - soit 3120 € TTC

- Mise à disposition d'un espace de **8m²** pour installer un stand parapluie ou totem, fourniture d'une table et de deux chaises
- Impression de votre **logo** sur les documents du colloque

Offre 3 **2900 € HT** TVA en sus : 580 € - soit 3480 € TTC

- Mise à disposition d'un espace de **9m²** pour installer stand parapluie ou totem, fourniture d'une table et de deux chaises
- Impression de votre **logo** sur les documents du colloque

Offre 4 **1200 € HT** TVA en sus : 240 € - soit 1440 € TTC

- Remise d'une **documentation** dans les pochettes congressistes

Frais de dossier . . . **350 € HT** TVA en sus : 70 € - soit 420 € TTC

Total (offre + frais de dossier)..... **€TTC**

Une réservation donne droit à :

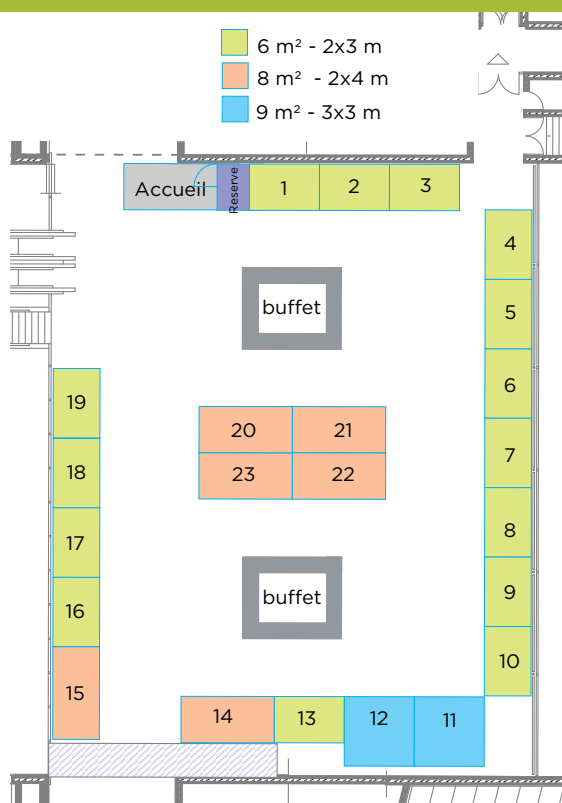
- deux invitations à chacun des déjeuners des 6, 7 et 8 décembre 2017
- une invitation au dîner de gala du jeudi 7 décembre 2017

Merci de retourner ce document à :
 Héral - 44, rue Jules-Ferry - CS 80012
 94408 Vitry-sur-Seine Cedex

Date, signature et cachet

Acompte à joindre
 à votre réservation:
 Les frais de dossier de 420 € TTC
 + 50 % du montant TTC
 de l'offre choisie en un chèque établi
 à l'ordre d'Héral et adressé à Héral

Informations



DATES

6, 7 et 8 décembre 2017

LIEU

La Cité de Nantes
5, rue de Valmy
44000 Nantes
www.cite-nantes-events-center.fr

CONTACTS

Héral
44, rue Jules-Ferry - CS 80012
94408 Vitry-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 45 73 69 20
Véronique Laloue
v.laloue@heral-pub.fr
Véronique Ménez
v.menez@heral-pub.fr
Nicolas Berndt
n.berndt@heral-pub.fr



Conditions générales

I - Inscriptions

Seules les demandes entièrement remplies et dûment signées, accompagnées du paiement de l'acompte prévu, seront prises en considération. Une facture de cet acompte sera envoyée aux exposants qui en feront la demande.

Le solde de la réservation devra être réglé par un chèque libellé à l'ordre d'Héral au plus tard le 10 novembre 2017. Passé ce délai, les organisateurs seraient contraints de disposer du stand.

En cas d'annulation après le 10 novembre 2017, l'acompte ne sera pas remboursé. Pour toute annulation postérieure au 20 novembre 2017, la totalité du stand sera exigible.

II - Assurance

L'organisateur décline toute responsabilité au sujet des pertes ou dommages qui pourraient être occasionnés aux échantillons ou au matériel d'exposition pour une cause quelconque.

Il ne répond pas non plus des vols qui pourraient être commis ni des dommages que les exposants pourraient causer aux tiers du fait de leur participation. Les exposants gardent la faculté de prendre toutes dispositions qu'ils jugeront utiles pour se préserver.

En cas de litige, le tribunal de commerce de Créteil est seul compétent.